

# Bachelier en Relations publiques

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:eco.montignies@helha.be">eco.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP203 Maîtrise, communication et vie professionnelle en langues étrangères : espagnol			
Ancien Code	ECRP2B03RP203	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOPM2030		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Nathalie ROEKAERTS</b> ( <a href="mailto:nathalie.roekaerts@helha.be">nathalie.roekaerts@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnel et linguistique de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition. La langue d'enseignement et d'évaluation de cette unité d'enseignement est l'espagnol, toutefois l'étudiant peut être amené à répondre à des questions en français.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
  - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
  - 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
  - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
  - 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
  - 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
  - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
  - 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
  - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
  - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
  - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
  - 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
  - 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
  - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
  - 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et

### Acquis d'apprentissage visés

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels.

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des productions écrites et/ou orales sur des thématiques d'ordre général et/ou professionnel;
- De décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits en langue cible;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages écrits, compréhensibles, structurés et rédigés correctement en langue cible standard;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages oraux, compréhensibles, structurés et prononcés correctement en langue cible standard ;
- De prononcer et d'accentuer correctement en langue cible standard.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP2B03RP203A Espagnol

60 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP2B03RP203A Espagnol

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en Relations publiques

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [eco.montignies@helha.be](mailto:eco.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Ancien Code	20_ECRP2B03RP203A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COPM2031		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie ROEKAERTS</b> ( <a href="mailto:nathalie.roekaerts@helha.be">nathalie.roekaerts@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnel et linguistique de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

La langue d'enseignement et d'évaluation de cette unité d'enseignement est l'espagnol, toutefois l'étudiant peut être amené à répondre à des questions en français.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels.

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des productions écrites et/ou orales sur des thématiques d'ordre général et/ou professionnel;
- De décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits en langue cible;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages écrits, compréhensibles, structurés et rédigés correctement en langue cible standard;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages oraux, compréhensibles, structurés et prononcés correctement en langue cible standard ;
- De prononcer et d'accentuer correctement en langue cible standard.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### Contenu général:

- révision et approfondissement de la grammaire à travers la correspondance commerciale
- alternance d'explications théoriques et d'exercices grammaticaux
- analyse et exploitation de différents supports écrits et/ou oraux
- étude systématique des thèmes abordés en classe
- compréhension à l'audition (dictées, dialogues, textes lacunaires, ...)
- participation à la semaine RP obligatoire

##### Contenu spécifique:

- introduction à la correspondance commerciale/téléphone en langue cible à travers des thématiques liées au monde de l'entreprise, de la communication ou de la presse
- étude plus approfondie du langage particulier au monde de l'entreprise et des médias

## Démarches d'apprentissage

- Mise en situation et contextualisation du vocabulaire et des différents éléments de grammaire
- jeux de rôles
- utilisation du laboratoire et de divers outils de communication (Kahoot, FlipGrid...)
- prise de note du vocabulaire au soin de l'étudiant
- projets de groupe sur des thématiques spécifiques
- présentations orales diverses
- utilisation éventuelle des plateformes CONNECTED et/ouTEAMS, en autonomie ou dans le cadre des cours pour la réalisation d'activités individuelles ou en groupe.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Si nécessaire ou à la demande, des exercices complémentaires peuvent être mis à la disposition des étudiants sur les différentes plateformes.

Evaluations formatives éventuelles

Séances questions / réponses

## Sources et références

Liste non exhaustive

Corpas, J., Martinez, L., & Sabater, M. L. (Éds.). (2008). Socios 2 : Curso de espanol orientado al mundo del trabajo, Cuaderno de ejercicios. Difusión.

Corpas, J., Martínez Rodríguez, L., & Sabater, M. L. (2015). Socios. 1 : Curso de español orientado al mundo del trabajo, Cuaderno de ejercicios (Nueva Ed). Difusión.

González Blasco, M. L., Rodrigo Somolinos, C., Martin Saráchaga, F., & Verdia Lleó, E. (2015). Socios. 1 : Curso de español orientado al mundo del trabajo, libro del alumno (Nueva Ed). Difusión.

Martinez, L., Sabater, M. L., & Corpas, J. (2008). Socios 2 : Curso de español orientado al mundo del trabajo, Libro del Alumno (Nueva ed). Difusión.

González Mangas, G., & Marcos de la Losa, C. (1998). Técnicas de conversación telefónica. [s.n.] [distrib. Didier. Nos vemos hoy : Curso de español 2. (2021). Difusión.

Articles issus de différents journaux de la presse espagnole ou hispanophone.

laboratoire de langue

sites internet spécialisés

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de l'étudiant

Prise de note du vocabulaire à charge de l'étudiant

Les supports pédagogiques de base sont mis à la disposition des étudiants sur connectED au regard de cette UE.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de veiller à télécharger les documents nécessaires avant chaque semaine de cours **dans un format adapté à la bonne organisation des activités pédagogiques**. Il ne sera pas toléré qu'un étudiant partage ses documents avec son voisin.

De façon ponctuelle, il sera demandé aux étudiants d'avoir accès pendant le cours à un support informatique (portable, gsm, tablette...) pour la réalisation d'exercices.

## 4. Modalités d'évaluation

## Principe

L'évaluation se fait en espagnol, toutefois, l'étudiant pourrait être amené à répondre en français.

Toutes les parties de l'examen doivent être présentées (Q1, Q2, examens écrit et oral). Un PR, un PP pour une des parties ou la non-remise du travail équivaut à un PP ou un PR pour l'UE.

La présence et la participation active au cours seront intégrées à la note finale, à travers un coefficient de participation (entre 0,6 et 1,2) qui viendra multiplier la note finale tant au Q1 qu'au Q2. Ce coefficient porte sur Evaluation Continue (EVC) à savoir présence et participation active aux séances, préparation des séances de cours, participation aux différentes activités pédagogiques et tests éventuels, participation à la semaine RP obligatoire. Ce coefficient ne sera pas d'application pour le Q3.

### **Q1: Examens Ecrit et Oral 40%**

L'examen oral se basera sur les thématiques abordées en classe.

EXEO 40%

(les modalités opérationnelles seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA)

### **Q2: 60%**

- Examen Ecrit et Oral 40%

- EVC 20% (L'évaluation continue porte sur l'ensemble de l'année)

(les modalités opérationnelles seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA)

### **Q3: 100% selon la répartition suivante:**

- Examen Ecrit et Oral 80%

- Travail 20%

Les examens oral et écrit porteront sur la matière de l'année complète. Les modalités opérationnelles seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA. Pas de dispense partielle, quelque soit la note obtenue aux Q1 et Q2.

L'examen oral se basera sur toutes les thématiques de l'année.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

### **REMARQUE CM**

**Pour l'EVC un CM ne dispense pas de réaliser la/les tâche(s) demandée(s). Le CM doit être remis à l'école dans les conditions spécifiées dans le RGE et contact doit être pris avec le professeur dans les mêmes délais pour réévaluer le délai de remise du travail / de la présentation orale, dans la mesure du possible. Si ces modalités ne sont pas respectées, la note de 0 sera octroyée au travail concerné.**

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation	Evo + Eve	40	Exe + Exo	40	Trv + Exe + Exo	100

Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

## Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).